



BOIZEL CHANOINE
CHAMPAGNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cessation puis mise en œuvre d'un contrat de liquidité

Reims, le 25 janvier 2008 – Le groupe BOIZEL CHANOINE CHAMPAGNE a annoncé aujourd'hui qu'il a été mis fin au contrat de liquidité confié à Fideuram Wargny le 30 octobre 2006.

Les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

lors du dernier bilan semestriel au 31 décembre 2007 :	A la cessation du contrat :
- 156 titres BOIZEL CHANOINE CHAMPAGNE	- 157 titres BOIZEL CHANOINE CHAMPAGNE
- 60 113,87 euros	- 60 175,80 euros

A partir du 25 janvier 2008 et pour une période provisoire de quelques mois, dans l'attente de la prochaine Assemblée Générale de la société, un actionnaire de référence de BOIZEL CHANOINE CHAMPAGNE a confié à NATIXIS SECURITIES la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité :

- 2 000 titres BOIZEL CHANOINE CHAMPAGNE
- 200 000 euros

Code Isin : FR0004027068- Reuters : BCCP.PA- Bloomberg : BOZ FP

CONTACTS

BOIZEL CHANOINE CHAMPAGNE
Nicolas Rouleaux Dugage
Tél : +33 3 26 78 50 50
e-mail : investisseurs@boizelchanoine.fr

CALYPTUS
Cyril Combe
Tél : +33 1 53 65 68 68
e-mail : cyril.combe@calyptus.net